



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 19 septembre 2019

## OBJET

---

### CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 26 septembre 2019 à 18H00  
Salle des fêtes - TAUXIGNY-SAINT-BAULD**

## ORDRE DU JOUR

---

- Approbation du procès-verbal du 11 juillet 2019,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Plan local de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Rapport annuel sur la délégation de service public du parc aquatique Naturéo,
- Rapports annuels sur les délégations de service public des crèches et des multi-accueils,
- OPAH - Avenant à la convention avec l'ANAH et avenant au marché d'animation et de suivi,
- Marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés,
- Transfert de gestion de l'emprise de la Voie Verte avec SNCF Réseau,
- Exonération de TEOM,
- Classement touristique de la commune de Loches,
- Représentation de la Communauté de communes au Comité de Direction de l'Office de Tourisme,
- Commission Culture et Commission Tourisme - Composition,
- Convention d'occupation du domaine public entre la CC Loches Sud Touraine et l'Office de Tourisme - Avenant,
- Assainissement - Transfert des résultats du budget annexe du SIVOM de Descartes au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- Décisions modificatives - Budgets annexes,
- Adhésion au GIP Approlys Centr'Achats,
- Installation d'un relais Orange sur la ZA d'Yzeures-sur-Creuse,
- Transfert de station radioélectrique à Loches,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Héault